



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 05 OCTOBRE 2017 - 18h00

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE

13 OCT. 2017

Délibération N°2017/106
Date de convocation : 19 septembre 2017
Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille dix-sept, le 05 octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de Saint Souplet, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (62 titulaires 3 suppléants) :

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Bévilillers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quievy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Alexandre BASQUIN	Vincent WAXIN	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD	Jacques OLIVIER
Nathalie GAVE	Christian PAYEN	Pierre Henri DUDANT
Gérard LENOBLE	Jean Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX
Brigitte ROLAND BEC	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON
Dominique LAMOURET	Alban BAJODEK	Agnès BERANGER
Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT	Denis COLLIN
Régine DHOLLANDE	Pierre LEVEQUE	Anne Sophie MERY - DUEZ
Bernard POULAIN	Liliane RICHOMME	Alain RIQUET
Martine THUILLEZ	Alain GOETGHELUCK	Gérard TAISNE
Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE	Bernard PLET
Jean-Claude GERARD	Jean Marc GOSSART (S)	Gilberte SZOPA (S)
Jean Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Charles BLANGIS
Laurent COULON	Annie DORLOT	Bruno MANNEL
Joseph MODARELLI	Isabelle PIERARD	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Jeanine TOURAINE	Marc PLATEAU
Pascal LEVEQUE	Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART
Francis GOURAUD	Didier BLEUSE	Jacky DUMINY
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU
Pascal ROELS	Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DORERLER
Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE - MAILLY	

Membre Excusé (1): Jean Félix MACAREZ

Membres Absents (3): Arnaud LORAND, Marc DUFRENNE, Jean - Pierre RICHEZ,

Membres ayant donné procuration (5): Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Sandrine TRIOUX à Agnès BERANGER, Brigitte PRUVOST à Liliane RICHOMME, Laurence RIBES à Karine ELOIR, Stéphane JUMEAUX à Maurice DEFAUX

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2017/106 - Objet : Vente d'un terrain de 50.000 m2 sur la Zone Industrielle de la Vallée d'Hérie au profit de la société NP NORD SAS

Equipementier de rang 2 La société NP NORD SAS est spécialisée dans la transformation des matières plastiques par injection et travaille principalement pour le secteur automobile de rang 1 avec lequel elle réalise 90% de son Chiffre d'affaires. Filiale du groupe indien SINTEX NP GROUP, NP Nord fait partie des usines les plus rentables du groupe et réalise un chiffre d'affaires d'environ 8 millions d'euros.

L'entreprise compte actuellement 70 salariés, qui pour la majorité résident sur la commune de CAUDRY et ses alentours.

Son activité se développant, Le Directeur de cette société a initié un plan d'investissement de plus de 8 millions d'euros avec la construction d'une nouvelle unité de production sur la ZI « Vallée d'Hérie » à CAUDRY. Ce projet permettra non seulement à l'entreprise d'augmenter ses capacités de production, de répondre à la demande client mais également d'offrir des perspectives d'emplois (environ 20 emplois).

Monsieur Le Président informe donc à l'assemblée que la société NP NORD SAS souhaite acquérir un terrain de 50.000 m2 afin d'y réaliser son unité de production.

Ces terrains s'étendent sur les parcelles suivantes :

A 146 (04a10ca), A154 (04a33ca), A602 (13a11ca), A604 (14a40ca), A606 (33a65ca), A608 (35a74ca), A610 (71a13ca), A612 (25a62ca), A614 (74a59ca), A870 (1ha66a96ca), A871 (1ha31a29ca)

Face à la concurrence d'autres zones économiques et au regard de l'intérêt local du projet, il est proposé une cession du terrain à 3 euros du m2.

Il est demandé à l'assemblée :

- De proposer de vendre ce bien à la société NP NORD SAS à 3 euros du m2 ou toute autre société s'y substituant.
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tous les actes afférents à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président

Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture

Le 06 octobre 2017 et de la publication

Vu,



Pour expédition conforme

Caudry, le 06 octobre 2017

Le 06 octobre 2017



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Le Président,

Maire du CATEAU CAMBRESIS

Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAI ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.